



PRÉSENTATION DU PROGRAMME PANCANADIEN D'ÉVALUATION

Le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) représente le plus récent engagement du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) pour renseigner la population canadienne sur la façon dont les systèmes d'éducation répondent aux besoins des élèves et de la société. L'information recueillie grâce à ce type d'évaluation pancanadienne donne aux ministres de l'Éducation un point de départ leur permettant de passer en revue les programmes d'études et autres aspects de leurs systèmes d'éducation.

Les programmes d'études scolaires diffèrent d'une instance à une autre du pays, de sorte qu'il est difficile d'en comparer les résultats. Toutefois, les jeunes Canadiennes et Canadiens des différentes instances acquièrent tous des habiletés similaires en lecture, en mathématiques et en sciences. Le PPCE a été conçu pour déterminer si les élèves de tout le Canada atteignent un niveau de rendement similaire dans ces matières de base à un âge à peu près identique. Il complète également les évaluations effectuées actuellement dans chaque instance et leur fournit des données pancanadiennes comparatives sur les niveaux de rendement atteints par les élèves de 13 ans de tout le pays.

Objectifs

En amorçant l'élaboration du PPCE, en 2003, les ministres de l'Éducation visaient un nouveau concept d'évaluation pancanadienne, auquel ils ont fixé les objectifs suivants :

- éclairer les politiques éducatives pour améliorer les stratégies d'apprentissage;
- se consacrer aux mathématiques, à la lecture et aux sciences et à d'autres matières au besoin;
- réduire le fardeau d'évaluation imposé aux écoles grâce à un processus administratif simplifié;
- recueillir des renseignements généraux utiles au moyen de questionnaires contextuels complémentaires à l'intention des élèves, du personnel enseignant et des directions d'école;
- permettre aux instances d'utiliser les résultats obtenus au Canada et ailleurs pour valider ceux de leurs propres programmes d'évaluation et améliorer ces derniers.

Processus d'élaboration

En août 2003, un groupe de travail du PPCE, formé de personnes expertes, représentant plusieurs instances, ainsi que d'un spécialiste externe de la théorie de la mesure, de l'évaluation à grande échelle et des politiques d'éducation, a entrepris le processus d'élaboration du PPCE. Un document de conception développant les questions de structure et de planification de la conception, des activités et des rapports a été commandé. À partir de ce document de conception, le groupe de travail a déterminé que le PPCE serait un programme d'évaluation qui :

- serait administré de façon périodique;
- serait administré à des élèves ayant 13 ans au début de l'année scolaire;
- serait fondé sur les objectifs communs de l'ensemble des programmes scolaires actuels des instances au Canada;
- porterait sur la lecture, les mathématiques et les sciences;
- évaluerait un domaine principal en profondeur et deux domaines secondaires;
- commencerait, pour sa première administration en 2007, avec la lecture comme domaine principal.

Une étude approfondie des programmes d'études, des méthodes d'évaluation actuellement employées et des résultats de recherche a eu lieu pour chaque matière et a permis la rédaction de rapports indiquant les objectifs communs à toutes les instances.

Des groupes de travail composés de personnes représentant plusieurs instances et ayant une bonne connaissance et de l'expérience au chapitre des programmes d'études et de l'évaluation dans chaque matière visée ont été formés pour élaborer le cadre d'évaluation bilingue de chacune des trois matières retenues. Chaque groupe de travail a en outre bénéficié des conseils d'une ou d'un spécialiste externe de l'évaluation de la matière, qui avait pour tâche de contribuer à l'élaboration d'un cadre définissant la théorie, la forme et les descripteurs de rendement dans chaque domaine. Ces cadres ont ensuite été examinés et approuvés par toutes les instances participantes, qui en ont fait la base de l'élaboration des items des tests.

Des enseignantes et des enseignants de chacune des matières visées, représentant toutes les instances, ont été réunis en équipes bilingues chargées d'élaborer les items des tests avec l'aide d'une ou d'un spécialiste de l'évaluation dans chaque matière. Les cadres d'élaboration ont servi de plan directeur, grâce au tableau de spécifications décrivant les sous-domaines de chacune des matières principales, le type et la longueur des textes et des questions, le degré de difficulté et la répartition des questions correspondant à chacun des objectifs des programmes d'études. Chaque instance a également été invitée à soumettre des textes ou des documents qui seraient prêts à servir dans le contexte d'un test, outils qu'elle estimait appropriés pour le groupe d'âge visé et qui n'étaient pas alors utilisés par l'instance. Ainsi, les résultats obtenus en lecture ont fourni assez d'items pour trois versions complètes en vue d'une mise à l'essai d'une durée de 90 minutes chacune.

Des textes et des questions ont été élaborés dans les deux langues officielles et traduits pour que le sens et le degré de difficulté soient équivalents. Les instances ont examiné et validé les traductions française et anglaise pour s'assurer que le test était équitable dans les deux langues. Tous les items ont été examinés par des spécialistes externes, puis révisés à nouveau par les membres des équipes ayant élaboré les items. Les textes et les items ont ensuite été soumis au groupe de travail d'élaboration de cadre, qui les a étudiés par rapport au plan directeur et structurés en trois versions comparables pour la mise à l'essai. Chaque cahier contenait des questions à réponse choisie et des questions à réponse construite de divers niveaux de difficulté, mais que des élèves du groupe d'âge visé peuvent atteindre, fondées sur des scénarios pertinents pour le groupe d'âge et reflétant les valeurs, la culture et le contenu canadiens.

La mise à l'essai a été faite avec ces versions provisoires auprès d'un échantillon représentatif d'élèves d'une sélection appropriée d'instances, dans les deux langues. Environ 2 000 élèves de 100 écoles du Canada y ont participé. En juillet 2006, les tests ont été corrigés par des équipes d'enseignantes et d'enseignants des différentes instances. Après l'analyse des données provenant des mises à l'essai, chaque groupe de travail d'élaboration de cadre a passé l'ensemble des items et des textes en revue pour en retenir les meilleurs sur le plan du contenu et sous l'angle statistique. Par la suite, on a préparé deux cahiers de tests de lecture, plus la moitié d'un cahier dans le domaine des mathématiques et l'autre dans le domaine des sciences, pour un total de 90 minutes par cahier. La version définitive des cahiers a été examinée et approuvée par toutes les instances participantes.

Conception et élaboration des questionnaires contextuels

Les questionnaires connexes destinés respectivement aux élèves, au personnel enseignant et aux directions d'école ont été conçus pour fournir aux instances de l'information contextuelle facilitant l'interprétation des résultats en matière de rendement de la mise à l'essai. Ces données peuvent également être consultées et utilisées par les chercheuses et les chercheurs, les responsables de l'élaboration des politiques ainsi que les praticiennes et les praticiens pour les aider à déterminer les facteurs qui influent sur les résultats d'apprentissage.

Un groupe d'élaboration des questionnaires, composé d'enseignantes et d'enseignants ainsi que de spécialistes de la recherche de certaines instances, a élaboré un cadre pour veiller à ce que les questions posées aux élèves, au personnel enseignant et aux directions d'école reflètent bien les concepts théoriques retenus ou d'importantes questions de recherche. Ce groupe devait étudier des exemples de questionnaires utilisés par les trois programmes d'évaluation à grande échelle (Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS), Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS), Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)), élaborer un modèle de questionnaires plus court et simplifié, et essayer de tirer le meilleur parti des résultats de recherche en articulant les questionnaires autour de certaines questions de recherche pour l'administration de l'évaluation en 2007.

À partir des versions provisoires, un groupe distinct (formé du président du groupe de travail d'élaboration des questionnaires et de deux spécialistes de la lecture) a développé la partie du questionnaire portant sur la lecture. Ce groupe de travail s'est réuni avec le président du groupe de travail en lecture et la coordonnatrice de l'unité Recherche et données sur l'éducation du CMEC, qui ont suggéré quelques questions d'intérêt inspirées de la plus récente série de consultations sur le Programme pancanadien de recherche en éducation (PPRE). Il a été décidé d'axer principalement la recherche sur l'enseignement et les stratégies d'apprentissage en lecture. Les autres domaines suggérés comprenaient les méthodes et l'utilisation de l'évaluation et les moyens mis en œuvre dans les écoles et les classes à l'intention des élèves qui ont des besoins spéciaux.

Caractéristiques de l'administration du test de lecture du PPCE en 2007

Au printemps 2007, le test de lecture a été administré à un *échantillon aléatoire* d'écoles et d'élèves, reflétant la cohorte canadienne des élèves de 13 ans et celle des instances. Les cahiers ont été distribués de manière aléatoire aux élèves.

Échantillonnage

La *méthode d'échantillonnage* désigne la façon dont les écoles et les élèves sont choisis pour participer à l'évaluation. Le nombre de participantes et de participants doit être assez élevé pour représenter de manière appropriée le rendement de la population, celle-ci étant constituée de tous les élèves admissibles dans une instance ou dans un groupe linguistique donné. Pour sélectionner les participantes et les participants, la méthode d'échantillonnage stratifié a été utilisée, en deux étapes pour cette évaluation :

- *sélection au hasard d'écoles* de chaque instance, à partir de la liste complète des écoles financées par les fonds publics fournie par chaque instance;
- *sélection au hasard d'élèves* à partir de la liste de tous les élèves de 13 ans admissibles dans chacune des écoles.

Là où les chiffres étaient inférieurs à la taille souhaitée, toutes les écoles ou tous les élèves de l'instance qui satisfaisaient aux critères ont été sélectionnés. Cette méthode a produit un nombre suffisant de participantes et de participants pour faire état de leur rendement comme si tous les élèves de l'instance avaient participé à l'évaluation.

La démarche d'échantillonnage a permis à environ 30 000 élèves de 13 ans de participer à l'évaluation. Près de 20 000 d'entre eux ont subi le test de lecture, soit le domaine principal, et approximativement 10 000, les tests de mathématiques et de sciences, qui étaient les domaines secondaires. Quelque 15 000 élèves ont répondu en anglais au test de lecture, tandis que 5 000 l'ont fait en français. Pour ce qui est des tests de mathématiques et de sciences, 7 500 élèves les ont subis en anglais et 2 500, en français.

Présentation des résultats selon la langue

Les résultats du Canada francophone sont ceux des élèves qui fréquentent le système d'éducation francophone de leur instance respective, tandis que les résultats du Canada anglophone sont ceux des élèves qui fréquentent le système anglophone de leur instance respective. Dans la plupart des instances, les résultats obtenus par les élèves qui sont inscrits au programme d'immersion en français et qui ont subi le test en français sont inclus dans les résultats des élèves anglophones. Au Manitoba, toutefois, les résultats des élèves des programmes d'immersion en français ont été ajoutés à ceux des élèves francophones. Tous les élèves ayant répondu en français ou en anglais avaient 90 minutes pour faire le test, avec des pauses d'une durée jugée appropriée par les administratrices ou les administrateurs de l'évaluation, et 30 minutes pour répondre ensuite au questionnaire contextuel à la fin du cahier de l'élève.

Participation

Chaque école avait reçu un guide d'administration de l'évaluation résumant les objectifs et la structure de l'évaluation de même que les critères présidant à son déroulement et des suggestions en vue de stimuler le meilleur taux de participation possible. Ces suggestions comprenaient un scénario de déroulement commun pour veiller à ce que tous les élèves fassent le test dans des conditions similaires et des lignes directrices pour l'adapter à l'intention des élèves ayant des besoins spéciaux. Le PPCE est orienté en effet vers l'inclusion générale, et ce, afin que le portrait du rendement qui s'en dégage soit le plus complet possible pour chaque groupe d'âge. Les élèves qui ont été exemptés ont toutefois été enregistrés à des fins statistiques. Cela comprend des élèves dont les capacités sont très limitées dans l'un ou l'autre des domaines évalués, des élèves sur qui le test aurait eu des effets négatifs et des élèves dont les parents avaient demandé l'exemption pour diverses raisons.

Taux de participation

Le taux de participation aux évaluations à grande échelle se calcule de diverses façons et est utilisé habituellement par les coordonnatrices et les coordonnateurs d'école pour déterminer si le nombre d'élèves ayant participé à une évaluation répond à la norme établie pour toutes les écoles. Dans le cas du PPCE, une formule a été fournie à cette fin aux administratrices et aux administrateurs de test, et ce, pour permettre à toutes les écoles d'effectuer le calcul de la même façon et de faire en sorte que le nombre minimal d'élèves participant à l'évaluation soit uniforme. L'utilisation de cette formule a permis d'atteindre un taux de participation des élèves au PPCE de plus de 85 p. 100.

Les écoles ont été encouragées à préparer et à motiver les élèves pour obtenir la participation la plus grande possible et l'adhésion la plus générale parmi le personnel enseignant, les élèves et les parents. Les documents fournis comprenaient des dépliants d'information à l'intention des parents et des élèves. Le guide destiné aux écoles présentait également des exemples de questions du test de lecture, expliquait le genre d'exigences et décrivait les niveaux de rendement associés à chaque question donnée en exemple.

Les écoles étaient en outre priées de distribuer le « questionnaire du personnel enseignant » à tous les enseignants et enseignantes des arts du langage des élèves participants. La directrice ou le directeur de l'école devait répondre au « questionnaire de l'école ». Les trois questionnaires ont été reliés aux résultats des élèves et des codes d'identification uniques ont été utilisés afin de maintenir la confidentialité.

Correction des cahiers des élèves

La correction s'est faite simultanément dans les deux langues, au même endroit, sur une période de trois semaines. Les cahiers des élèves, envoyés par chaque instance, ont été divisés en paquets de dix constitués de telle sorte que chacun contienne des cahiers de plusieurs instances. L'équipe responsable de la correction, les chefs de table de même que les correctrices et les correcteurs venaient de la plupart des instances. Le processus de correction comprenait :

- la **formation parallèle** des chefs de table ainsi que des correctrices et des correcteurs pour chaque matière évaluée;
- un comité bilingue, chargé d'examiner tous les instruments et de **choisir les documents d'ancrage** pour assurer la comparabilité à chaque niveau;
- la vérification, deux fois par jour, de la **fiabilité de la correction des correctrices et des correcteurs**, en leur donnant à tous à corriger le même cahier d'élève pour vérifier immédiatement la constance de la correction;
- une **correction à l'aveugle** au cours de laquelle 300 de chacun des trois cahiers ont été remis dans les paquets pour être corrigés à nouveau, afin de permettre un score global de la fiabilité de la correction des correctrices et des correcteurs.

Structure du présent rapport

Le présent rapport est un complément du *Rapport PPCE-13 de 2007 : rapport de l'évaluation des élèves de 13 ans en lecture, mathématiques et sciences* (CMEC, 2008) qui décrit le rendement des élèves de 13 ans au Programme pancanadien d'évaluation, élaboré et administré en 2007 par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Le domaine principal de l'évaluation était la lecture et les deux domaines secondaires étaient les mathématiques et les sciences. Le *Rapport PPCE-13 de 2007 : Rapport contextuel*, autre rapport complémentaire, analyse les variables contextuelles tirées des questionnaires de l'élève, du personnel enseignant et de l'école/directrice ou directeur soumis lors de l'évaluation et cherche à mettre en évidence celles qui sont fortement liées au rendement en ce qui concerne la lecture. Le présent rapport utilise les mêmes variables contextuelles, mais il se concentre sur celles qui expliquent le mieux les différences de rendement entre les six groupes linguistiques considérés.

La population évaluée a été divisée en six groupes de la façon suivante :

- les élèves qui fréquentent des écoles anglophones de toutes les provinces et de tous les territoires, à l'exception du Québec : « majorité anglophone »;
- les élèves qui fréquentent des écoles anglophones au Québec : « anglophones du Québec »;
- les élèves qui fréquentent des écoles francophones au Québec : « francophones du Québec ou majorité francophone »;
- les élèves francophones, répartis en trois groupes, qui fréquentent des écoles francophones en milieu linguistique minoritaire, à l'extérieur du Québec : « francophones du Nouveau-Brunswick », « francophones de l'Ontario » et « petites minorités francophones ». (Ces dernières comprennent les élèves francophones de toutes les autres instances puisque le nombre d'élèves qui ont participé ne permettait pas de créer des groupes distincts.)

Le présent chapitre, premier d'une série de huit chapitres qui forment l'ensemble de ce rapport, fournit un contexte général pour l'étude, qui comprend les objectifs, la conception, les composantes et le processus lié à la réalisation de l'évaluation du CMEC en 2007.

Le chapitre 2 décrit le rendement en lecture des six groupes linguistiques considérés, puis il fournit des comparaisons avec le rendement moyen pour tous les participants canadiens de 13 ans, de même que le rendement relatif entre les groupes linguistiques.

Les chapitres 3, 4, 5 et 6 comparent les six groupes linguistiques considérés en utilisant les variables contextuelles provenant des réponses aux questionnaires fournis lors de l'évaluation. Plus précisément, le chapitre 3 analyse les variables démographiques des élèves et de l'école (par exemple, le statut socioéconomique, la langue parlée à la maison, les écoles publiques ou privées, la taille de la communauté). Le chapitre 4 traite des variables concernant l'attitude et la motivation à l'égard de l'école, de l'apprentissage et de la lecture. De son côté, le chapitre 5 analyse une variété de comportements et de stratégies de lecture des élèves. Quant au chapitre 6, il regroupe de nombreuses variables liées à l'enseignement, plus particulièrement à l'enseignement de la lecture, dans les écoles participantes. Chacun de ces quatre chapitres comprend des figures montrant les scores de chaque groupe pour chaque variable contextuelle mesurée et la relation de ces variables avec le rendement en lecture des élèves.

Le chapitre 7 est d'une grande importance pour comprendre les relations entre les nombreuses variables contextuelles qui ont été analysées et le rendement en lecture des élèves de chacun des six groupes linguistiques considérés. Des modèles de régressions multivariées sont utilisés pour comparer les relations entre les variables contextuelles pour chacun des groupes individuellement. Ces modèles permettent d'analyser l'effet d'une variable (par exemple, la stratégie utilisée en salle de classe) tenant compte de l'effet de toutes les autres variables contextuelles incluses. À noter que le présent rapport tente de préciser les variables qui sont les plus déterminantes dans le rendement en lecture de chaque groupe. Il est possible que certaines variables aient des effets semblables dans tous les groupes.

Enfin, le chapitre 8 présente un tour d'horizon des variables contextuelles clés qui jouent un rôle déterminant dans le rendement en lecture de chacun des groupes et discute brièvement de quelques conséquences sur le plan éducatif et pédagogique.